

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS
Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

OFFICE DE TOURISME
DE MORZINE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Georges COQUILLARD - Président
26 place du Baray - 74110 MORZINE
Tél : 04 50 74 72 72 - web : <http://www.mpz4.fr>
SIRET 77659646200023
Groupement de commandes : Oui
OFFICE DE TOURISME DE MORZINE AVORIAZ
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :
Loisirs, culture et religion.

L'avis implique un marché public
Objet : L'objet du marché est la mise à disposition, dans le cadre d'un partenariat, d'une flotte telle de véhicules, assortie d'actions conjointes de valorisation et de communication, permettant aux parties de développer leur notoriété respective par des moyens et actions croisés :
- L'office de tourisme de Morzine Avoriaz, coordonnateur du groupement pour la passation de la procédure (OTM)
- L'office de tourisme d'Avoriaz (OTA)
- La commune de Morzine (COMMUNE)
- La société d'exploitation des remontées mécaniques de Morzine-Avoriaz (SEFMA)
- La société Domaine de Loisirs de MORZINE (DLM)

Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu de livraison : Commune de Morzine - 74110 MORZINE
Durée : 36 mois.
Classification CPV :
Principale : 34115200 - Véhicules à moteur pour le transport de moins de dix personnes
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 €
Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
Directeur Office de tourisme de Morzine Avoriaz
Tél : 04 50 74 72 72
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Dépot dématérialisé : Active
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 21/01/26 à 18h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 26/12/25
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://www.mpz4.fr>

466025600

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

CCV
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES
VALLÉES DE THÔNES

Avis d'appel public à la concurrence

M. Gérard FOURNIER-BIDOZ - Président
14 rue Bienheureux Pierre Favre - 74230 THÔNES
Tél : 04 50 32 13 59 - mèl : sezaide@cctv.fr
web : <http://www.cctv.fr>
SIRET 24740061700095
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Achat Pick up 4x4 plateau double cabine
Référence acheteur : 2025-19
Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu de livraison : 14 rue Bienheureux Pierre Favre 74230 THÔNES
Durée : 3 mois.
Classification CPV :
Principale : 34131000 - Camionnettes à espace ouvert à l'arrière (pick-up)
Complémentaires : 34113000 - Véhicules à quatre roues motrices
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Valeur estimée hors TVA : 37 500,00 €
Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs : cf plateforme
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Dépot dématérialisé : Active
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 16/01/26 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Envoi à la publication le : 24/12/25
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

485940700



Avis d'appel public à la concurrence

M. Pierre-Yves ANTRAS - Directeur général
2 rue Marc Le Roux - BP 97006 - 74065 ANNECY CEDEX
Tél : 04 50 88 22 43
SIRET 34918661100010
Référence acheteur :
T-26-ENTRETIEN MENUISERIES, SERRURERIE
L'avis implique un marché public.
Objet : Accord-cadre à bons de commande pour travaux d'entretien courant de menuiseries / serrures à visu circulaire, via réparation, dépannage et remplacements des équipements
Procédure : Appel d'offres ouvert
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 - MS1 : Annecy, Grand Annecy, Aravis, Albanais, Bord du lac rive ouest, Faverges.
Lot N° 2 - MS2 : Salève Vuache, Annemasse, Agglomération, Genevois
Lot N° 3 - MS3 : Chablais
Lot N° 4 - MS4 : Bonneville, Vallée verte, Vallée d'Aulps, Chamonix, Mont Blanc, Ave
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 35% Valeur technique
- 30% Valeur environnementale
- 5% Valeur sociale
- 30% Prix des prestations
Dépot dématérialisé : Active
Remise des offres : 30/01/26 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 24/12/2025
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

485932200

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE MIEUSSY

Avis d'enquête publique
Modification n°2 du
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
L'enquête se déroulera du
lundi 19 janvier 2026 à 9 heures
au mercredi 18 février 2026 à 12 heures

Par arrêté n°2025-107, le maire de MIEUSSY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la modification n°2 du PLU.
A cet effet, par décision n° E25000278/38 du 26/11/2025 de Monsieur le Président du tribunal administratif de GRENOBLE, Monsieur Jean-François MARTIN a été désigné commissaire enquêteur et M. Joël BARADON a été désigné commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera pendant 31 jours consécutifs, du lundi 19 janvier 2026 à 09h jusqu'au mercredi 18 février 2026 à 12h. Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de MIEUSSY aux jours et heures suivants :
- Le lundi 19 janvier de 9h00 à 12h00
- Le mardi 20 janvier de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 18 février de 9h00 à 12h00
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier soit en mairie soit sur le site internet de la commune « mieussy.fr » et consigner ses remarques sur le

registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.
Les observations pourront également être adressées par courrier postal en mairie de MIEUSSY à l'attention du commissaire enquêteur ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique@mairie-mieussy.com
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions pourront être consultés en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune.
Le projet de modification n°2 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera l'objet d'une approbation par le conseil municipal.

485804100

COMMUNES DE
TALLOIRES-MONTMIN
ET MENTION-ST-BERNARD

Avis de prolongation d'enquête publique

Objet : projet de création du périmètre de protection de la réserve naturelle nationale du Roc de Chère
Pétitionnaire : Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie, par délégation pour Madame la préfète de la Haute-Savoie.
L'arrêté préfectoral n° DDT-2025-1484 du 25 novembre 2025 a prescrit une enquête publique sur le territoire des communes de TALLOIRES-MONTMIN et MENTION-ST-BERNARD, relative au projet cité en objet.

Le public est informé que l'enquête publique est prolongée jusqu'au mardi 27 janvier 2026, 16h00 inclus.
Madame la commissaire-enquêtrice réalisera courant janvier des permanences dans les communes aux dates et lieux suivants :
Permanences en mairie de TALLOIRES-MONTMIN (27 rue André Theuriot à TALLOIRES) :
Lundis 12 et 26 janvier 2026 - 9h00 à 12h00
Permanences en mairie de MENTION-ST-BERNARD :
Mardis 13 et 27 janvier 2026 entre 14h00 et 17h00
Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires,
La directrice adjointe, Séverine FÉVRE

485920200

Plan local d'urbanisme

SAINT-
GINGOLPH
DE SAINT-GINGOLPH

Approbation modification simplifiée n°2 du PLU

Par délibération en date du 15 décembre 2025, le Conseil municipal de SAINT-GINGOLPH a approuvé la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), conformément aux articles L.153-45 à L.153-48 du Code de l'urbanisme.
Cette modification porte notamment sur :
- la correction d'une erreur matérielle relative au périmètre de l'OAP sectorielle n°2 « La Fin » et de la zone 1A-UH-oap2,
- l'évolution de l'OAP n°2 en OAP de secteur d'aménagement,
- l'adaptation du règlement écrit de la zone 1A-UH.
La mise à disposition du public s'est déroulée du 5 au 28 novembre 2025 inclus. Les avis des personnes publiques associées et les observations du public ont été pris en compte. La présente modification n'est pas de nature à changer les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU en vigueur, et n'a pas pour effet de majorer ou diminuer les droits à construire ni de réduire une zone urbaine ou à urbaniser.
La délibération est affichée en mairie pendant un mois et transmise à Madame la Préfète de la Haute-Savoie.
Le dossier du PLU modifié sera consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune à compter du 18 décembre 2025.

486001300

VIES DES SOCIÉTÉS
Transferts de siège social

VERBATIM PROD

SASU au capital de 500,00 €
Siège social : 13 B AVENUE DE LA
MOTTEPICQUET
75007 PARIS

Par décision de l'associé unique du 26/12/2025, il a été décidé de transférer le siège social au : 411 Route du Barlet 74410 Saint-Jorioz, à compter du 26/12/2025. Président M. DEBLOCK Fabrice demeurant 411 route du barlet 74410 Saint-Jorioz. Radiation au RCS de Paris et immatriculation au RCS de Annecy 948612791.

486065500